

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 128 (1983)
Heft: 1

Artikel: Logistique et économie militaire
Autor: Ehksam, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344492>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Logistique et économie militaire

d'après un exposé du brigadier Jean-Pierre Ehrsam*

Un titre qui n'eût pas déplu au général Jomini! Mais aussi deux éléments d'un monde passionnant, celui de la préparation minutieuse du soutien de notre armée en service actif.

Plongeant profondément leurs racines dans la vie économique courante de la nation, logistique et économie militaire regroupent, c'est indispensable, les spécialistes et experts que sont les officiers d'économie militaire, ainsi que de nombreux organismes: le Groupe logistique de l'EMG et, parmi les Offices fédéraux, pour n'en citer que deux, fort importants dans ce domaine, l'Intendance du matériel de guerre et le Commissariat central des guerres.

Parler de logistique et d'économie militaire, c'est parler plutôt de logistique, de soutien, du CCG, de leurs corrélations; c'est partir d'un cadre général, celui de la politique de sécurité pratiquée par le Conseil fédéral, de ses objectifs fondamentaux, pour aboutir aux exécutants que nous serions, dans les cas stratégiques de protection de la neutralité et de défense, soit le service actif.

La politique de sécurité, définie par le Conseil fédéral dans son rapport à l'Assemblée fédérale du 27. 6. 1973, se traduit dans les faits par la réalisation d'un concept de défense générale — c'est d'ailleurs le titre complémentaire de ce rapport — dont la défense

nationale économique est l'un des piliers. L'importance vitale de celle-ci n'a pas échappé aux citoyens qui, le 2. 5. 1980, ont approuvé à une très forte majorité une nouvelle réglementation de l'approvisionnement du pays et la nouvelle formulation de l'article 31bis de la Constitution. Une nouvelle loi fédérale sur l'approvisionnement du pays, remplaçant la loi du 30. 9. 1955, vient donc de voir le jour, le 8. 10. 1982.

Le but de cette loi: «Régler les mesures de précaution en matière de défense nationale économique et les mesures visant à assurer l'approvisionnement du pays en biens et en services d'importance vitale.» A son article 3, la nouvelle loi précise: «... la Confédération, dans le cadre de la défense, assure l'approvisionnement du pays en biens et en services d'importance vitale; elle collabore à cette fin avec les cantons et l'économie.»

Voilà en quelque sorte planté le décor légal — les juristes me pardonneront certainement ce néologisme —, décor dans lequel vont évoluer les acteurs que nous allons apprendre à connaître.

A tout seigneur, tout honneur: la défense nationale économique — ou économie de guerre après la mobilisation de guerre —, qui règne en

* *Journée de travail annuelle de la Société des officiers de l'économie militaire, 4.11.82.*

souveraine sur ce théâtre d'un futur dont personne ne souhaite voir la générale, mais qu'il faut préparer sans relâche, sans désemparer.

La défense nationale économique, ce constituant de la défense générale, a pour objectif d'assurer, dans tous les cas stratégiques, et selon la situation du moment, les prestations de service d'importance vitale et l'approvisionnement de la population, de l'économie, de l'armée et de la protection civile, en un mot de la nation tout entière, en marchandises indispensables.

Important principe en matière d'approvisionnement du pays: les diverses branches économiques assument elles-mêmes leurs responsabilités et s'efforcent chacune de subvenir à leurs propres besoins. Cela signifie que les difficultés en matière d'approvisionnement doivent d'abord être résolues par l'économie elle-même. Ainsi, l'organisation de la défense nationale économique peut-elle être fondée sur un système de milices volontaires, ce qui fait qu'à côté d'un petit nombre de collaborateurs occupés à plein temps à l'Office du délégué à la défense nationale économique, de nombreuses personnalités travaillent à titre volontaire.

Le Délégué à la défense nationale économique, cadre supérieur de l'industrie, occupé à cette tâche officielle à temps partiel, coordonne et dirige les travaux, avec la collaboration des chefs des Offices de l'économie de guerre. Les plus connus d'entre eux: l'Office de guerre de l'alimentation,

celui de l'industrie et du travail et celui des transports.

L'autre acteur se nomme «logistique»; la logistique représente la partie «armée» de l'économie de guerre; composée d'un certain nombre d'organismes, elle utilise un langage bien à elle, puisque essentiellement militaire.

Mais que signifie logistique?

Curieusement, ce n'est pas seulement l'origine de la logistique qui se perd dans la nuit des temps — les premières batailles rangées ont vu s'affronter des gens qui, eux aussi, mangeaient et utilisaient des armes, primitives il est vrai, qu'il fallait pourtant bien façonnier, réparer, remplacer —, mais l'origine même du terme ne fait pas l'unanimité.

Les uns affirment que l'empereur byzantin Léon VI le Sage (866-912), poète, rhétoricien et astrologue, l'utilisa le premier dans un traité sur l'art de la guerre; d'autres reconnaissent le père de cette expression en Jomini, ce Vaudois de génie, général et baron, un temps au service de Napoléon dont il fut, dit-on, le devin. Même s'il n'est pas le père de cette expression, Jomini n'en est pas moins le créateur de la logistique moderne, celle qui, entre autres, a permis aux Alliés de débarquer sur notre continent tant malmené, le 6 juin 1944. «En respectant la logistique, le général Eisenhower mena jusqu'à la victoire la machine... des armées du monde libre.» Le mot est de De Gaulle.

Le règlement du soutien de notre armée considère la logistique comme

«l'ensemble des mesures et moyens relatifs au service sanitaire, au soutien, au service des transports, au service territorial». A cette ambitieuse définition, on peut préférer celle, plus pure d'expression, du *Petit Robert*: «Art de combiner tous les moyens de transport, de ravitaillement et de logement des troupes.» Encore que le logement!...

Dans son excellent ouvrage *Mut allein genügt nicht*, le cap Faustus Furrer, officier instructeur des troupes de soutien, écrit: «Unter dem Begriff *Logistik* wird die Planung, die Bereitstellung und der Einsatz militärischer Mittel und Dienstleistungen zur Unterstützung der Streitkräfte verstanden.» Voilà qui est précis, complet, tout en étant concis.

Toutes ces notions se matérialisent au niveau du Groupe logistique de l'EMG qui, par ses missions de coordination, reprend en quelque sorte dans le cadre de l'armée, et pour ce qui lui est spécifique, les préoccupations que le Délégué à la défense nationale économique a sur le plan national. Pour cela, le SCEM logistique peut compter sur l'activité de la division et des sections du Groupe logistique et aussi sur l'action, avant tout axée sur la préparation concrète des mesures prescrites, des Offices fédéraux indépendants, tels l'IMG et le CCG, dont il va être question maintenant.

Et, d'abord, qu'est-ce que le CCG? Une sorte de commerce de gros, pratiquant aussi l'instruction, intégré

au Groupement de l'EMG; il emploie 313 personnes, gère un certain nombre d'exploitations (magasins des subsistances de l'armée, dépôts de carburants, dépôt fédéral des munitions de Thoune); il dispose pour cela d'un budget annuel qui, en 1982, s'est élevé à 360 millions de francs, investissements non compris, ce qui représente environ 9,4% du budget militaire.

La structure du CCG est simple: la planification, trois divisions, deux sections indépendantes. Les divisions sont celle du service du commissariat, avec ses trois sections (subsistances et magasins, carburants, comptabilité), celle des munition constituées, d'une section des munitions et d'un service de planification, et celle de l'instruction des troupes de soutien avec une section du personnel de la troupe; les deux sections indépendantes s'occupent, l'une des dépôts de carburants, l'autre de l'administration interne et du personnel.

Peut-être vous êtes-vous, à l'occasion, demandé quelle pouvait être l'origine du titre que porte le directeur du CCG, le commissaire des guerres en chef? C'est un titre fort ancien, disparu en France à la Restauration, qui apparaît pour la première fois dans une déclaration datée du 28 janvier 1357, lorsque les Etats du Languedoc levèrent des troupes lors de la captivité du roi Jean. Sous Louvois, le commissaire des guerres prêtait serment ès mains des maréchaux de France. Ecuyer du roi, conseiller du roi, il avait le droit de prendre séance, dans les

conseils de guerre, à côté du commandant en chef, à la gauche duquel il chevauchait au combat. Sa tâche? Veiller à l'exécution des ordonnances et règlements concernant les gens de guerre, contrôler les effectifs militaires et le paiement des soldes, contrôler l'administration et l'ordonnancement des dépenses des armées. Il semble donc bien que, à l'origine, les préoccupations des CG touchaient davantage aux questions d'administration et d'argent, bien que l'on fût au royaume de France et non en Suisse, et moins à celles des subsistances, des vivres.

C'est pourtant ce domaine particulier qui nous intéresse. Il nous conduit au soutien.

Donner une dimension au soutien, avant de le définir, c'est avoir à l'esprit que, lors d'une mobilisation de guerre, les cdmt pl mob remettent à toutes les troupes — 650 000 hommes — les subsistances de mobilisation, soit au total plusieurs millions de rations journalières.

Ces rations constituent la première autonomie de soutien, qu'il va falloir sans cesse compléter dès l'une des premières nuits après la mobilisation, en procurant aux troupes, sur les places de soutien de base, les vivres que le recours aux ressources permettra aux formations de soutien de leur livrer. Là nous touchons, n'est-ce pas, à un premier point de contact entre l'économie militaire et le CCG. Il en va de même pour les carburants, les munitions, le courrier postal, les matériels de l'IMG et les soins vétérinaires.

Le terme «soutien» désigne (je cite le règlement): «L'activité devant permettre de vivre et de combattre matériellement, soit: le ravitaillement et les évacuations, et, en outre, le traitement et les soins à donner aux animaux d'armée, de même que la remise en état du matériel de guerre.» Cette définition, un rien tire-bouchonnée, sous-entend clairement les tâches des troupes de soutien, c'est-à-dire les tâches des 14 rgt sout que compte l'armée, et celles de leurs 33 bat sout.

A la disposition de ces corps de troupe, une infrastructure fortement décentralisée: approvisionnements, réserves de biens de soutien, ateliers et installations, tous sédentaires, sont répartis sur l'ensemble du territoire, divisé, lui, en secteurs de soutien de base contigus.

L'exploitation d'un secteur de soutien de base est donc l'affaire d'un bat sout qui se charge de la production (pain et viande frais et conservables), de la préparation, de la mise à disposition des biens de soutien, ainsi que du ravitaillement sur les PSB, organisées pour servir chacune 12 à 15 000 hommes; les PSB ne sont rien d'autre, finalement, que des supermarchés militaires. On peut dire aussi que ces supermarchés sont les lieux où se réalisent concrètement les mesures que vous et nous avons prises et prendrons pour assurer le soutien de l'armée, finalité de la logistique.

Voyons alors ce que nous avons fait et ce que nous ferions.

Pour réaliser ces objectifs dans le domaine des vivres, comme aussi d'ailleurs dans celui des carburants, et puisqu'il lui incombe d'assurer la subsistance de l'armée, non seulement sur les pl mob, mais aussi et surtout, par la suite, sur les PSB, le CCG s'est adressé au Délégué à la défense nationale économique. Dans un premier temps, il fallait, avec la future économie de guerre, convenir des mesures qui garantiraient à l'armée la couverture de ses besoins dans le cas de protection de la neutralité, cela pour une durée de 12 mois. Les négociations aboutirent, bien entendu, et un document, daté du 26 octobre 1977, confirme l'arrangement pris et fait à juste titre mention de l'éventualité de l'introduction de mesures de rationnement; il précise aussi que la section des marchandises et celle du lait et des produits laitiers de l'Office de guerre de l'alimentation seraient à même, dans les semaines qui suivraient une mob G, de mettre à disposition, à l'intention des fo sout, les premières listes de fournisseurs.

La fourniture de bétail de boucherie et de viande fait par ailleurs l'objet d'un contrat entre la Fédération suisse des producteurs de bétail, à Brugg, et le CCG.

L'approvisionnement des marchandises non soumises au rationnement est, lui, réglé par les instructions pour le recours aux ressources en service actif, du CEMG. Cela signifie que, pour ces denrées, le droit de disposer des ressources appartient aux autorités

tés de l'économie de guerre, la coordination entre elles et l'armée se faisant par les organes de l'économie militaire de l'état-major de l'armée et des cdmt territoriaux auxquels il incombe de faire valoir les besoins de la troupe. Pourquoi cette coordination? Simplement parce que, dans toute région, il faut aussi, c'est l'évidence même, tenir compte des besoins de la population. Deux points de contact pour l'armée: celui, pour la troupe—fourriers, Qm—des organes communaux de l'économie de guerre, et celui, pour les formations de soutien de la base, du service de l'économie militaire précisément.

En temps de paix, la Section de l'économie militaire de la Division service territorial procède à une recherche d'informations économiques. Ses recensements permettront aux officiers de l'économie militaire de savoir où et en quelles quantités se trouvent les biens du secteur civil qui pourraient être nécessaires à l'armée en cas de service actif, quelles sont les installations, les entreprises susceptibles d'être utilisées par les formations de soutien (moulins, boulangeries, boucheries, fabriques de pâtes, etc.) et où sont entreposés les stocks obligatoires de vivres et de fourrages. D'autres recensements nécessaires sont également le fait de l'Office fédéral de la défense nationale économique et d'autres offices compétents avec lesquels collaborent les cantons, les communes, les associations économiques, les entreprises. A

l'arrière-plan, le CCG est dépositaire de stocks obligatoires fédéraux et privés en riz, sucre, huiles, graisses, café et thé, certains emmagasinés dans les locaux de la Société coopérative d'entrepôts de l'Office fiduciaire des importateurs suisses de denrées alimentaires.

Ces stocks, qui représentent des centaines de milliers de tonnes et une valeur d'un milliard de francs, sont en partie gérés par des arsenaux.

Les documents, constamment tenus à jour, qui regroupent les renseignements économiques ainsi rassemblés constituent un solide et précieux outil de travail au service de la coordination du recours aux ressources.

Nous venons ainsi d'évoquer, sommairement il est vrai, l'entier de la chaîne logistique, qui s'étend de son concept général à la cuisine d'unité, à la gamelle du soldat

Nous avons parlé, de ce fait, de l'une des activités des officiers de l'économie militaire et de deux points de contact économie militaire - CCG.

Le troisième point de contact économie militaire - CCG ne touche plus aux vivres, mais aux dépôts de carburants, puisqu'il s'agit de leur mise hors d'usage.

Sur le plan stratégique, la préparation de la mise hors d'usage en temps de paix est une pierre importante apportée à l'édifice nommé dissuasion. Il est en effet indispensable qu'un adversaire éventuel sache d'entrée de jeu que notre potentiel économique ne saurait tomber intact

entre ses mains, et cela même si la fortune des armes devait lui en donner un accès relativement facile.

Il incombe au CCG de préparer la mise hors d'usage de ses dépôts de carburants et des dépôts civils attribués aux cp carb, soit environ 5000 réservoirs de surface et les réserves souterraines, ce qui constitue plus de 95% des réserves globales de carburants entreposés en Suisse.

Mettre hors d'usage les dépôts de carburants, c'est évidemment leur mettre le feu. Mais comment, car ce n'est, en soi, pas si simple! Essayez d'ailleurs de vous l'imaginer en vous plaçant au pied d'un réservoir de 22 000 000 de litres de pétrole, tels ceux d'une entreprise que l'on voit à l'entrée nord-est de Romont.

Une bonne vieille technique d'une grande efficacité et, ce qui n'est pas rien, d'une simplicité que ne connaît pas l'ère des ordinateurs, des processeurs en tous genres et des gadgets innombrables et envahissants, facilite cette opération.

Il suffit de bouter le feu, avec une allumette spéciale, à un mélange spécial maintenu en place aux endroits adéquats, mélange qui atteint alors une température de 3000°C, entre en fusion et perce de ce fait joyeusement les conduites et les tôles d'acier des couvercles de réservoir, car il les fond. Les carburants qui, eux, s'enflamme à une température variant, selon les qualités, de 350-500°C, ne résistent évidemment pas à cet énergique traitement et prennent

feu à leur tour, ce d'autant plus que les trous ainsi «fondus» permettent l'arrivée de l'indispensable troisième larron en matière de combustion, l'oxygène. Qualité non négligeable du mélange métallo-thermique: il ne prend pas feu facilement; il peut donc être stocké à proximité des dépôts de carburants, car même la chaleur d'un éventuel incendie d'hydrocarbures ne saurait l'enflammer.

La préparation de la mise hors d'usage consiste alors à placer, à des milliers d'endroits reconnus idoines, par conséquent à proximité de ce que l'on veut mettre hors d'usage, le mélange spécial, les allumettes à haute température pour lui mettre le feu et les couronnes de béton pour le maintenir en place.

Voilà notre troisième point de contact économie militaire — CCG, un point chaud s'il en est...

En résumé, nos actions combinées, toutes fondées sur les nécessités de la défense générale, concourent à donner du poids au facteur stratégique essentiel qu'est la *dissuasion*, ce facteur dont un adversaire éventuel devrait largement tenir compte s'il lui venait à l'esprit de vouloir envahir notre pays.

Il est d'ailleurs intéressant de se souvenir que les comtes et les barons du Moyen Age n'agissaient pas autrement lorsqu'ils accumulaient vivres, fourrages, poudre et boulets à l'intérieur de leurs châteaux forts, se mettant ainsi en mesure de soutenir de longs sièges, et tentant par là, eux

aussi, de dissuader leurs ennemis de venir perdre leur temps et leur armée sous leurs murs.

La stratégie définie par la défense générale est dictée par un simple fait: notre position de forteresse au centre de l'Europe. Citoyens d'un pays de 300 km de long sur 120 km de large, nous ne pouvons avoir d'autre objectif que de le défendre âprement, dès les frontières, pour maintenir l'indépendance de la patrie, ainsi que la Constitution fédérale, en son article 2, nous en fait le devoir sacré.

Pour nous, pas d'actions spectaculaires et agressives hors les murs à envisager, du genre Overlord ou Malouines, pas non plus d'opérations à long rayon d'action à planifier, car nous n'aurons jamais à nous déplacer des Pyrénées à l'Oural.

Notre sort, lié aux limites de nos frontières, est de nous apprêter à *tenir*.

Durant la deuxième guerre mondiale, et sans y être préparée, une ville importante, Leningrad, a tenu 900 jours complètement encerclée; jamais les Allemands ne sont parvenus à y entrer. Le feu de l'ennemi et le froid glacial, ajoutés à la famine, aux maladies, à l'isolement, firent que les pertes en vies humaines furent effroyables. Les survivants, décharnés, tinrent quand même, s'organisant dans le dénuement le plus complet, nommant un dictateur aux vivres (Dimitri Pavlov), créant, le temps d'un hiver, la Route de Vie, sur la glace du lac Ladoga.

900 jours, presque trois ans! Quel

exemple de volonté de vivre, quelle volonté de se défendre contre l'ennemi et les éléments, de *tenir*!

Au regard de la préparation à la guerre, s'inspirant des expériences de l'histoire, notre armée a pris, et prend, et améliore sans cesse les mesures qui lui permettraient de remplir sa mission, de *tenir*.

Dans le domaine qui nous occupe, nous l'avons vu, 33 bat sout gèrent 66 supermarchés, un supermarché par 545 km², 23km de côté, avec ses satellites, ses installations sédentaires, ses dépôts.

Périodes de prospérité et abondance de biens nous ont permis de voir loin, de tout mettre en œuvre pour faire bien.

L'important pour nous, maintenant, est cependant de *savoir raison garder*.

La complexité de l'appareil en place, avec ses innombrables structures, ses hiérarchies, la dilution du pouvoir décisionnel, et celle des responsabilités qui pourrait en résulter, recèle, c'est absolument certain, des dangers réels: celui de céder toujours davantage au perfectionnisme paralysant, au schématisme sclérosant, au besoin, irrationnel souvent, de planifier, toujours et encore, celui, qui est son corollaire, de perdre imagination et sens de la réaction face à l'*imprévu*, ce coup bas porté au zèle jamais mis en défaut des planificateurs, celui aussi de ne plus rien entreprendre qui ne soit au préalable reconnu juridiquement to-

talement inattaquable, comme si cela pouvait être vraiment.

Par conséquent, et pour que ne se concrétisent pas ces dangers, notre effort, lucide, doit porter de plus en plus sur les contre-mesures dictées par les effets parfois anesthésiants de notre richesse sur nos esprits.

Apprenons donc aussi à gérer l'imprévu, et pas seulement des planifications, des stocks de marchandises et des programmes informatiques confortants. Gardons vivace à l'esprit cette préoccupation qu'exprime si bien le général de corps d'armée Paul Arnaud de Foïard lorsqu'il dit: «L'imprévu ne peut être vaincu, il sera toujours inéluctable. Il y aura toujours des événements — pas forcément considérables — qui bouleverseront le cours des choses, qui échapperont à l'extrapolation des courbes et des tendances que l'on maîtrise et qui créeront brusquement des situations nouvelles, différentes, surprenantes, ne résultant pas de conséquences logiques et donc prévisibles», ou encore: «C'est à cet imprévu-là que le stratège doit d'abord penser, car il est bien souvent déterminant du destin» et finalement, parce que «Demain, plus qu'hier, l'imprévu sera probable», l'auteur, ancien commandant de l'Ecole supérieure de guerre de Paris, précisait: «Au sein de l'Ecole où j'exerce, nous avons pris en charge cette probabilité de l'imprévu en renonçant à nous préparer à des savoir-faire précis, c'est-à-dire en ne cherchant plus à

gagner des types de guerre ou à savoir exécuter des missions bien définies», avant de conclure: «Au fond, s'il faut synthétiser ce dont dépend le succès de la gestion de l'imprévu, je dirais qu'elle requiert un renouveau d'humanisme.»

Que tout cela est juste, mais que tout cela est éloigné de notre propre dialectique!

Savoir raison garder, c'est pourtant bien, en l'occurrence, savoir faire nôtre aussi cette forme de raisonnement, quitte à lui donner une certaine spécificité helvétique.

Pour en démontrer la nécessité, il n'est que de considérer les événements mondiaux, presque tous plus inattendus, plus imprévus les uns que les autres.

Trois dates: 8 mai 1945, capitulation des Allemands à Berlin; 2 septembre 1945, capitulation des Japonais devant Mac Arthur; 26 juin 1945, adoption de la Charte des Nations Unies. Trois dates qui devraient nous rappeler un tournant dans l'histoire du monde, de l'humanité: la fin de la deuxième guerre mondiale, qui, comme la première guerre mondiale, ne devait être suivie d'aucune autre... C'était prévu ainsi... Depuis lors, et jusqu'à fin 1981, 127 conflits armés déclarés ont ensanglanté le monde...

Et en 1981, souvenez-vous: le président Sadate et le président Ziaur Rhaman du Bangladesh, assassinés; le pape Jean-Paul II et le président Reagan pas loin de l'être; les conflits

et combats de frontière entre le Pérou et l'Equateur, le Swapo et l'Afrique du Sud, le Soudan et la Libye, le Maroc et le Polisario; la guerre Iran-Irak avec plus de 100 000 morts dont on n'a depuis longtemps plus parlé; les «malheureux» terroristes de l'OLP, encerclés à Beyrouth, ayant eu des semaines durant la vedette... et le soutien des nombreux Etats de droit, pratiquant la justice, que compte l'Occident; l'occupation de l'Afghanistan se poursuit, la rude mise en veilleuse de la Pologne prend forme, la révolution médiévale de l'Iran continue...

Tout cela n'était pas prévu, n'est-ce pas, en tous les cas pas par les centaines de milliers de victimes physiques de ces terribles événements, mais souvent pas non plus, soyons-en persuadés, par les gouvernements, les hommes politiques, les généraux touchés par eux. Ni les déclarations sincères, ni les flots de paroles et de commentaires dont nous submergent les médias, en proie au prosélytisme de mauvais aloi qu'ils prennent la liberté de nous imposer sans retenue, ne modifieront quoi que ce soit à ce triste aspect du devenir de l'humanité, l'*imprévu*, qui devient parfois catastrophes, cataclysmes naturels ou guerres meurtrières.

Entre parenthèse, se taire à bon escient, relater et moins interpréter, ou simplement parler moins, seraient peut-être, pour les médias, un moyen efficace d'adoucir le sort de l'homme moderne auquel ils paraissent vouloir

tant de bien. Mais là n'est pas la question.

Au niveau de l'exécutant, niveau qui nous intéresse vraiment — dans notre domaine, celui du fourrier de compagnie, du commissaire des guerres de corps d'armée, de l'officier de l'économie militaire ou du commandant de zone territoriale — ce qui importe, c'est d'être en mesure de réagir et d'agir face à l'*imprévu*, pour remplir la mission; cela sous-entend l'action simple et directe. Or, cette forme d'action n'est possible que lorsque ce que j'appellerai les «paramètres mis en place» — structures, hiérarchies, moyens, compétences d'agir, de décider, d'ordonner — auront retrouvé, à chaque niveau, cette forme de simplicité que, paradoxalement, la complexité moderne des événements requiert pour être dominée. C'est dans ces conditions seulement, et encore faut-il que, comme Candide, l'exécutant ait «un jugement assez droit avec l'esprit le plus simple», que l'action simple et directe sera possible. De fait, elle seule est garante du succès de la maîtrise de l'*imprévu* dans le chaos que déclencherait peut-être la guerre dans un pays surhabité de 41 000 km² seulement.

Savoir raison garder, ce n'est pas du tout renier ce qui a été fait jusqu'ici, loin de là. Mais c'est renoncer, raisonnablement, sciemment, au perfectionnisme au profit de la simplicité, de la souplesse, de l'improvisation lorsqu'elle est nécessaire, de l'imagination que ne brident

plus des procédures complexes et rigides, des exigences du cas normal ou la crainte de se tromper; plus encore que la simplicité, c'est retrouver à la fois un peu d'indépendance d'esprit et d'action à opposer aux moyens sophistiqués, mais si souvent contraignants, jugés en temps de paix, dans le doux ronron des planifications, comme seuls capables de nous tirer d'affaire en temps de guerre.

Nous n'irions certes pas jusqu'à appliquer les instructions du célèbre décret de la Convention du 23 août 1793 ordonnant la réquisition générale: «Les jeunes iront au combat. Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.»

Non, nous n'appliquerions pas ces instructions; mais, le voulant ou non, nous serions peut-être amenés à nous en inspirer. Et ne serait-ce pas par ce biais que nous approcherions ce renouveau d'humanisme dont parlait le général Foïard, cet humanisme qui nous permettrait peut-être de mieux gérer l'*imprévu*, donnant ainsi leurs vraies valeurs aux actions de l'économie de guerre, de l'économie militaire, de la logistique?

J.-P. E.